

Extrait du registre des Délibérations
Séance du 19 février 2025

Convocation : 12 février 2025 Date d'affichage : 12 février 2025

Les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-cinq, le mercredi dix-neuf février à dix-neuf heures à Germolles sur Grosne - salle des fêtes, sous la Présidence de M. Rémy MARTINOT.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Olivier LORNE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY M. Marcel RENON
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Thierry IGONNET
Commune de MONTMELARD	M. Jacques CHORIER
Commune de NAVOUR S/GROSNE	Mme Fabienne PRUNOT M. Jean PIEBOURG
Commune de PIERRECLOS	M. Rémy MARTINOT Mme Sylvie DUPONT M. Emmanuel ROUGEOT
Commune de SAINT LEGER S/s LA BUSSIÈRE	M. Pierre LAPALUS
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	Mme Michèle DORIN
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Jean-Noël BERNARD
Commune de TRAMAYES	M. Michel MAYA M. Cécile CHUZEVILLE M. Damien THOMASSON
Commune de TRAMBLY	M. Bernard PERRIN
Commune de TRIVY	-
Commune de VEROSVRES	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25

Nombre de délégués présents : 21

Absents excusés : M. Gilles LAMETAIRIE (Bourgvilain), Mme Séverine DEBIEMME (Dompierre-les-Ormes), M. Patrick CAGNIN (Matour), Mme Nathalie LAPALUS (Matour), Mme Chantal WALLUT (Trivy)

Pouvoirs : M. Gilles LAMETAIRIE à M. Olivier LORNE, Mme Séverine DEBIEMME à Mme Géraldine AURAY, Mme Nathalie LAPALUS à M. Thierry IGONNET, M. Patrick CAGNIN à M. Damien THOMASSON, Mme Chantal WALLUT à Mme Fabienne PRUNOT

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : Hervé JOSEPH

Assistaient également les Conseillers suppléants suivants :

Mme Béatrice AUFRANT (Germolles sur Grosne) - M. Jean-François LAPALUS (La Chapelle du Mont de France) - M. Gilles PARDON (Saint Léger sous la Bussière) - M. Alain BAMET (Saint Pierre le Vieux).

**Rénovation du bâtiment communautaire
situé ZI Genève Océan à Dompierre les Ormes**

du marché public de travaux (Consultation n° 2)

REÇU EN PRÉFECTURE
le 27/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-20250219-2025_1-DE

DELIB 2025-1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'arrêté préfectoral n° 71 2016 12-15 002 du 15 décembre 2016 actualisé relatif à la création de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais (CC SCMB) le 1er janvier 2017,

Vu la délibération n° 2021-109 du 14 décembre 2021 approuvant le projet de réhabilitation du bâtiment, situé sur la parcelle E 881 à Dompierre les Ormes - zone d'activités des Prioies, afin d'y accueillir les services communautaires, un espace de coworking ainsi que de nouvelles entreprises,

Vu la délibération n° 2024-40 du 23 juillet 2024 autorisant le Président à lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour la passation des marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment communautaire situé à Dompierre-les-Ormes,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 10 septembre 2024 sur le profil d'acheteur e-marchespublics.com de la Communauté de communes et le 12 septembre 2024 sur le Journal de Saône-et-Loire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 27 novembre 2024,

Vu le rapport d'analyse des offres réalisé conformément aux critères émis dans le règlement de consultation,

Le Président rappelle qu'un marché pour les travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes, a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation a été lancée le 27 novembre 2024 pour une remise des offres fixée au 19 décembre 2024.

La consultation comprenait 9 lots :

- Lot 03 : Charpente Métallique – Bardage
- Lot 04 : Couverture Bac Acier – Etanchéité
- Lot 05 a : Ossature Bois
- Lot 05 b : Bardage bois – Mezzanine Bois
- Lot 06 : Menuiseries Extérieures Bois
- Lot 07 : Menuiseries Intérieures Bois
- Lot 11 a : Faux Plafonds Fibres Minérales
- Lot 11 b : Faux Plafonds Bois
- Lot 12 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage - Ventilation

Les offres reçues ont été analysées selon les critères établis dans le règlement de consultation suivants :

- Valeur technique, avec une pondération à 40 %,
- Prix des prestations, avec une pondération à 40 %,
- Délai, avec une pondération à 20 %.

Onze plis ont été déposés dans les délais, représentant 11 offres.

Le lot n° 5 b n'a reçu aucune offre. Il est donc déclaré infructueux.

Après analyse des propositions et compte-tenu de ces éléments, le Président propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lot	Coût prévisionnel en € H.T.	Titulaire retenu	Offre retenue en € H.T.
Lot 03 : Charpente Métallique – Bardage	301 800,00	MONT SAS	288 155,00
Lot 04 : Couverture Bac Acier – Etanchéité	298 000,00	DAZY	298 327,82
Lot 05 a : Ossature Bois	283 000,00	GRESSARD	282 537,99
Lot 06 : Menuiseries Extérieures Bois	137 200,00	LAFFAY	142 913,38
Lot 07 : Menuiseries Intérieures Bois	62 600,00	LAFFAY	74 432,18
Lot 11 a : Faux Plafonds Fibres Minérales	10 500,00	MCP	10 092,40
Lot 11 b : Faux Plafonds Bois	31 500,00	LAFFAY	31 726,00
Lot 12 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage	202 000,00	GUERIN	213 954,02

REÇU EN PRÉFECTURE

le 27/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-20250219-2025_1-DE

DELIB 2025-1

Le Conseil de Communauté, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'attribuer comme suit le marché pour les travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes :

- Lot 03 - Charpente Métallique – Bardage attribué à LES CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT SAS - 2 route de Roanne – 42720 BRIENNON pour un montant de 288 155,00 € H.T.,
- Lot 04 - Couverture Bac Acier – Etanchéité – attribué à DAZY SAS - ZA MACON EST CHEMIN DES PERRIERES 01750 REPLONGES pour un montant de 298 327,82 € H.T.,
- Lot 5 a – Ossature bois attribué à Sarl Pascal GRESSARD ZA Pré St-Germain 5 rue d'Albert Schmitt 71250 CLUNY pour un montant de 282 537,99 € H.T.,
- Lot 6 - Menuiseries Extérieures Bois attribué à SARL MENUISERIE LAFFAY PERE ET FILS 21 Chemin du Bois Mouchoir La Grande Verchère 71520 SAINT LEGER SOUS LA BUSSIÈRE pour un montant de 142 913,38 € H.T.,
- Lot 7 - Menuiseries Intérieures Bois attribué à SARL MENUISERIE LAFFAY PERE ET FILS 21 Chemin du Bois Mouchoir La Grande Verchère 71520 SAINT LEGER SOUS LA BUSSIÈRE pour un montant de 74 432,18 € H.T.,
- Lot 11 a - Faux Plafonds Fibres Minérales attribué à SAS MCP Lieu-dit Bérand 1300 route du Plantay 01320 CHALAMONT pour un montant de 10 092,40 € H.T.,
- Lot 11 b - Faux Plafonds Bois attribué à SARL MENUISERIE LAFFAY PERE ET FILS 21 Chemin du Bois Mouchoir La Grande Verchère 71520 SAINT LEGER SOUS LA BUSSIÈRE pour un montant de 31 726,00 € H.T.,
- Lot 12 - Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation attribué à GUERIN SAS 1505 RD 906 Immeuble le Polygone 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY pour un montant de 213 954,02 € H.T.

➤ **DECIDE** de déclarer infructueux le lot n° 5 b du marché de travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes faute d'offre et de relancer la procédure de consultation,

➤ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget principal 2025,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Fait le même jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Rémy MARTINOT



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-20250219-2025_1-DE

DELIB 2025-1